



CONTRAT D'ENGAGEMENT

Contrat d'engagement entre la famille

de et
L'Ecole TERRE DES POSSIBLES (Nom + Prénom de l'enfant)

Pour le bon fonctionnement de l'école et le bien-être de tous, nous nous engageons à :

1- Lire et respecter le Règlement intérieur de l'école

2- Arriver à l'heure

3- Participer aux réunions obligatoires suivantes :

> 2 *rendez-vous Bilans individuels* Parent/Educateur/an

> Au moins 1 *Ateliers pédagogiques/an*,

sur les 6 *Ateliers pédagogiques Parents obligatoires* avant les 11 ans de l'enfant

Liste des Ateliers pédagogiques Parents :

- Passage ambiance 3/6 ans à ambiance 6/12 ans (y participer avant l'arrivée de l'enfant en 6/12)
- Travail à la maison/Autonomie
- Après *L'école Terre des Possibles* ?
- Cadre/Limites/Rythmes/Jeux
- Ecrans/Alimentation/Santé/Rendez-vous spécialistes
- Le matériel pédagogique

4- **Faire confiance** à l'équipe pour les apprentissages et les relations sociales de notre(nos) enfant(s) à l'école

5- Eviter d'interférer dans ses apprentissages car cela crée des confusions, voire des blocages

6- Soumettre à l'équipe nos questions et nos remarques quelles qu'elles soient

7- Favoriser l'autonomie

8-Garder un regard neutre sur autrui

9-Agir avec respect en toutes circonstances

10- Répondre rapidement aux demandes de l'équipe pédagogique concernant la santé de l'enfant (bilans spécialistes ou autres...)

Signatures des parents

Date :